

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 17 (1941-1942)
Heft: 47

Artikel: Canon d'infanterie
Autor: Haase, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-713004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toutes pièces» dans notre pays, parvint à se développer, à augmenter ses cadres, à instruire le personnel capable indispensable.

Une étude systématique des quelques usines et fabriques fut entreprise, et des programmes d'équipement industriel et d'établissement d'outillages furent dressés. Peu à peu, notre pays prenait modestement place au sein des pays producteurs. Si cette nouveauté pour la Suisse devenait fort intéressante dans le cadre de notre défense nationale, elle l'était aussi sur le plan commercial, tant il est certain que grâce aux efforts déployés, non sans habileté avant-guerre, notre construction aéronautique suisse pourra être à même, à l'issue du conflit mondial, de jouer un rôle important, au même titre que d'autres industries suisses côtières depuis de longues années, et dont la réputation s'est affirmée au loin.

Une construction habilement comprise.

Il est un principe important en matière de construction aéronautique. C'est celui qui exige que la production dans son ensemble soit judicieusement coordonnée, et que l'organisation industrielle soit entièrement au point, grâce à une doctrine d'exécution déterminée. Cette organisation facilite la création de cadres techniques, sans lesquels un travail sérieux ne saurait être conduit à chef, elle permet également la formation d'une main-d'œuvre strictement spécialisée. C'est la raison pour laquelle dès 1938 déjà, les fabriques et ateliers qui se spécialisaient chez nous dans le domaine aéronautique, fondèrent l'Association suisse de l'industrie de l'aviation — que préside M. Charles Dechevrens, de Genève —, groupement qui contribue, techniquement et économiquement, à un meilleur rendement de nos diverses usines suisses.

Depuis plus de 4 ans, notre construction aéronautique nationale, non sans difficul-

tés, mais avec une énergie à laquelle il sied de rendre hommage — car il est aisé de concevoir que les débuts d'une telle industrie «neuve» ne furent pas faciles! —, est allée de progrès en progrès. Son travail eut de multiples répercussions favorables sur d'autres branches industrielles du pays. Et le seul fait que le groupement de l'industrie de l'aviation suisse réunisse actuellement 25 000 ouvriers et 45 entreprises, dit assez, certes, l'effort accompli dans l'ombre, le travail opiniâtre réalisé. Il sera possible, un jour, de signaler l'œuvre effective accomplie par cette industrie, mais la discrétion dont nous parlions plus haut nous impose actuellement une réserve que chacun comprendra.

Mentionnons simplement que nos diverses fabriques suisses d'aviation sont équipées pour produire et pour «sortir» toutes les parties d'un avion. Avec la matière brute entrant en usine, il est fabriqué en ateliers l'hélice, le moteur, le fuselage, les ailes, les trains d'atterrissage, les appareils de bord, l'équipement de radio indispensable, etc. En bref, notre construction aéronautique suisse peut produire et livrer à une cadence intéressante des appareils complets.

Ce n'est pas révéler un secret que de rappeler que cette industrie nationale de l'aviation s'est attachée tout particulièrement, ces années dernières, au domaine de l'aviation militaire, comme beaucoup d'autres industries suisses ont travaillé, dans leur partie, en faveur de la défense nationale.

Une industrie d'avenir!

En traitant de cette question de notre construction aéronautique suisse, il ne manque pas d'intérêt de relever un passage du rapport de 1941 de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui signalait en particulier combien il était important pour nos industries, actuellement, de pousser l'étude des marchés étrangers dans le but

de nous assurer par la suite de nouveaux débouchés. M. le conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral, releva lui-même, en mars 1942, à Zurich, au congrès du parti radical suisse, que favoriser le développement de notre exportation, de notre industrie et de nos relations avec l'étranger, faisait partie des mesures les plus efficaces que l'on puisse prendre pour la création d'occasions de travail à longue échéance.

C'est exactement la ligne de conduite que s'est donnée notre Association suisse de l'industrie de l'aviation, qui se préoccupe, en raison du potentiel de production qu'elle connaît, des possibilités qui pourront lui être offertes au lendemain de la guerre. Certes, il ne s'agit pour l'heure que de projets, que d'espérances. Mais il va bien sans dire que tout sera mis en œuvre pour que nos milliers d'ouvriers spécialisés désormais, nos techniciens longuement formés, notre main-d'œuvre qui a fourni ses preuves, trouvent — sitôt la paix revenue — un travail important à réaliser. Dans le domaine de l'exportation, la construction aéronautique suisse pourra également prendre une place en vue, utile à notre économie nationale, et bien faite pour faire connaître au loin le renom du travail suisse soigné et de qualité.

Cet aspect du problème ne saurait être délaissé. Ce n'est pas construire des châteaux en Espagne, que de laisser entendre que la construction suisse pourra soutenir aisément la comparaison avec la construction étrangère, et s'imposer sur les marchés hors de nos frontières. C'est d'ailleurs dans cet esprit que travaille actuellement l'Association suisse de l'industrie de l'aviation, qui étudie avec raison une nouvelle branche d'exportation dont notre pays pourra disposer. Nous ne pouvons que nous en réjouir pour le développement futur de notre aviation nationale.

Capitaine Ernest Naef.

CANON D'INFANTERIE

En somme, dans la grande famille des canons tu n'es qu'un benjamin. On n'en est pas moins fiers de toi, notre canin, comme le cavalier de sa monture, le mitrailleur de sa pièce et l'artilleur de sa bombarde. Tu es petit, ça c'est vrai, mais de nos jours, à la guerre, que ferait-on sans toi?

Ce n'est pas seulement la fierté de te servir: on t'aime. Cela a commencé par l'exercice, de jour et de nuit, par le brouillard, la pluie, la neige et la tempête. Le lien s'est resserré au feu et demain, lorsqu'il s'agira d'opposer nos jeunes poitrines et ta forte gueule à l'envahisseur, il sera devenu indestructible.

Entre nous, ça n'a pas été tout seul. Convenis que parfois tu t'es montré rosse! On te hissait à faire pleurer nos cheveux au sommet d'une colline. Tu prenais des airs de vieux pacha en palanquin. Et soudain, filant entre nos jambes, tu dévalais la pente, récompensant les naïfs qu'on était, en distribuant force horions.

Maintenant qu'on te connaît mieux, on sait qu'on peut compter sur toi: il n'y a

qu'à te regarder en position, tapi derrière les blocs de ciment et le parapet qui te protègent, au milieu d'un masque de buissons. Et la nuit, sous la toile de tente servant de toit, lorsque le foehn souffle en tempête, te voir à l'affût donne une impression de sécurité, d'appartenance aussi, qui permet de se rendormir, malgré la planche qui tient lieu de lit et le masque à gaz, d'oreiller. Au matin, pas trace de fatigue chez toi. Remorqué par l'auto, tu gambades, folâtre, comme un jeune cabri suivant sa mère-chèvre. Nos yeux encore gonflés de sommeil admirent la souplesse de tes ressorts, de tes pneus et l'habileté avec laquelle tu parviens à garder ton équilibre dans les tournants, à une allure de 60 km. à l'heure. Au feu, tes aboiements de roquet ne sont rien en comparaison de ceux des chiens de berger et des Saint-Bernards que représentent les 7,5, les 10,5 et les 12 centimètres. Ils nous paraissent tout de même formidables et mettent la joie au cœur quand on les entend dominer l'agaçant tac-tac des mitrailleuses.

Je ne voudrais pas te faire de la peine, mais, les jours de pluie, tu te conduis — toujours entre nous — comme un saligaud. Il n'y a pas d'endroit où tu ne réussisses à cochonner ton individu au point de le rendre méconnaissable, voire inutilisable au combat. Alors nous — tu sais qu'on met son point d'honneur de canonnier à t'avoir toujours propre et reluisant — il ne nous reste qu'à faire la mère de famille débarbouillant son galopin de fils au retour d'une escapade.

Avoue-le, c'est en bonne mère qu'on te dorlotte! Car on sait que tu nous rendras toutes ces attentions le jour où la guerre viendrait ensanglanter la Suisse.

Les monstres blindés cimenteront alors notre camaraderie. On sera, toi et nous, un pour tous, tous pour un. Contre les vagues d'acier tu protégeras ceux qui te servent et aussi ceux qui, plus en arrière, servent le pays. On a fait serment de te défendre. On te défendra, avec ta propre force, puis avec nos armes... jusqu'au dernier.

Can. Paul Haase.
(«La Suisse en armes.»)